



Rapport d'activité sur l'investissement responsable

2020



Desjardins Gestion internationale d'actifs
1 Complexe Desjardins, Tour Sud, 20^e étage
C.P. 153, succursale Desjardins, Montréal (Québec) H5B 1B3
dgia.ca

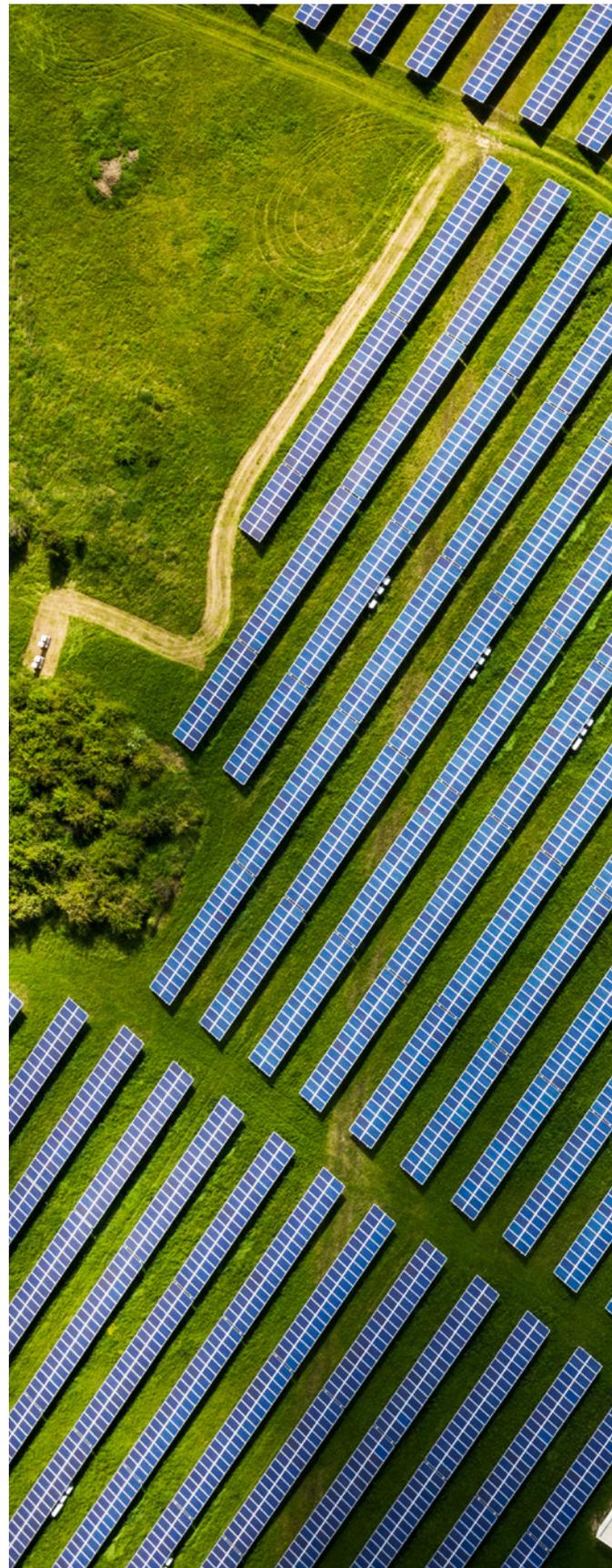
 **Desjardins**
Gestion internationale d'actifs

Table des matières

Message du président et chef de l'exploitation	3
Les faits saillants	5
Qui est Desjardins Gestion internationale d'actifs ?	6
À propos du rapport	7
L'engagement actionnarial	7
Les enjeux ESG prioritaires	11
Les changements climatiques	11
La diversité et l'inclusion	13
La rémunération des hauts dirigeants	15
Le droit à la vie privée et la cybersécurité	17
La chaîne d'approvisionnement responsable	19
Les droits de la personne et la mobilisation des parties prenantes	21
Une présence active dans l'écosystème de l'investissement responsable	23
Intégration ESG	24
Nouveautés 2020	32
Annexe – Dialogues réalisés en 2020	33

NOTE :

À moins d'indication contraire, toutes les données présentées dans ce rapport proviennent de DGIA et sont en date du 31 décembre 2020.



L'innovation en tête

Personne n'oubliera de sitôt l'année 2020. La COVID-19 et les défis historiques qu'elle a posés ont eu d'importantes répercussions sur chacun de nous et l'ensemble de la société. Les marchés financiers du monde entier ont connu une grande volatilité, et ultimement, beaucoup ont établi de nombreux records. Les économies de plusieurs régions du globe ont repris leur souffle pour ensuite rebondir de manière aussi spectaculaire que leur repli observé au cours des premiers mois de la pandémie.

Durant ces événements, Desjardins Gestion internationale d'actifs (DGIA) a toujours fait preuve de résilience et d'efficacité tout en jouant son rôle de gestionnaire d'actifs de premier plan au Canada. Nos professionnels en investissement ont démontré une discipline exemplaire lors du suivi de l'évolution des marchés et de la recherche d'opportunités pour nos clients. Ils n'ont jamais oublié notre promesse de contribuer à la prospérité durable et d'exercer une influence positive sur la société. En fait, cet engagement en faveur de la durabilité et de l'investissement responsable (IR), qui anime Desjardins depuis plus de 30 ans, a été testé cette année. Notre équipe s'est toutefois montrée à la hauteur et elle a su composer avec les menaces sociales découlant de la pandémie : affaiblissement de la résilience de la chaîne d'approvisionnement, aggravation des inégalités ainsi que besoin fondamental de diversité et d'inclusion. Par ailleurs, nous n'avons pu faire fi des problématiques liées aux changements climatiques à l'échelle mondiale et de la nécessité d'une transition vers une économie plus verte. Nous avons eu l'opportunité de faire la différence et de démontrer l'importance de notre contribution.

Je suis fier du leadership dont DGIA a fait preuve dans la mise en œuvre de son approche IR pour la prise en considération des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) et je tiens à souligner quelques-unes des initiatives que nous avons mises en œuvre en 2020.

Objectifs liés aux changements climatiques

DGIA reconnaît et soutient le caractère essentiel d'une transition équitable organisée vers une économie à faibles émissions carbone pouvant stimuler la prospérité économique tout en préservant l'égalité pour tous.

DGIA a continué de jouer un rôle important dans le soutien du plan d'action sur les changements climatiques du Mouvement Desjardins. La stratégie inclut deux objectifs : réduire de 25 % l'empreinte carbone des titres en portefeuille et accorder la priorité à l'énergie renouvelable pour les investissements directs dans les infrastructures.

En 2020, nous avons non seulement atteint notre cible quant à notre empreinte carbone, mais nous l'avons dépassée en enregistrant une réduction de 32 %, un résultat dont nous sommes très fiers.

En outre, les investissements de DGIA dans les énergies renouvelables totalisent maintenant 1,3 milliard de dollars, soit une hausse de 3,7 % par rapport à 2019. Notre équipe d'investissement examine d'autres placements dans les énergies renouvelables pour atteindre notre objectif de 2 milliards de dollars en 2025.

Grille d'analyse exclusive des critères ESG

Les critères ESG sont devenus des éléments essentiels au processus d'investissement. Nos professionnels en IR ont vu une opportunité de bonifier les analyses et travaux réalisés par DGIA et d'améliorer la transparence pour aider nos partenaires à prendre des décisions éclairées.

En 2020, nous avons continué à parfaire nos méthodes d'analyse et d'intégration des facteurs ESG dans la composition des portefeuilles de classes d'actifs traditionnelles. L'équipe IR a notamment mis au point une grille d'analyse exclusive à DGIA pour évaluer les titres en fonction des grands enjeux de chaque secteur, selon le Sustainability Accounting Standards Board (SASB), et les priorités établies par DGIA.

Le cadre en question propose une analyse quantitative des éléments jugés très importants, comme le nombre de tonnes d'émissions de CO2, et il s'accompagne d'une évaluation des facteurs qualitatifs, comme la stratégie de mobilisation des employés. Cet outil attribue une note de 0 à 10 aux entreprises, présente une perspective plus approfondie de chaque secteur et de ses enjeux et tient compte des renseignements obtenus lors d'échanges avec les entreprises.

Intégration de l'équipe de l'infrastructure de DGIA

En 2021, l'équipe de DGIA a accueilli l'équipe d'investissement en infrastructure, qui faisait déjà partie du Mouvement Desjardins soutenant notre Régime des rentes. Cette intégration découle de la volonté d'offrir à nos membres et clients un accès à cette catégorie d'actifs grâce à l'expertise reconnue de l'équipe.

La qualité et la conception de l'infrastructure jouent un rôle prépondérant dans le façonnement de nos modes de vie et activités : détermination des structures économiques et des résultats, des systèmes sociaux, du bien-être personnel et des répercussions sur l'environnement. La transition de l'équipe nous permettait donc d'accélérer l'inclusion des critères ESG dans l'analyse des placements en infrastructure.

En effet, cette classe d'actif possède des caractéristiques différentes de celles des catégories d'actifs traditionnelles, incluant d'un point de vue ESG. À court terme, nous continuerons à tirer avantage du partenariat entre les équipes d'IR et de l'infrastructure et nous serons heureux de vous partager les développements futurs.

Lancement de deux nouveaux FNB en IR

En mai 2020, nous avons fièrement lancé un fonds négocié en bourse (FNB) axé sur les marchés développés et pondéré en fonction de la capitalisation boursière. En 2021, nous avons débuté les démarches pour le lancement d'un FNB axé sur les marchés émergents. Ces deux stratégies mettent l'accent sur les entreprises à faibles émissions de CO2, intègrent des filtres ESG et s'inspirent du Pacte Mondial des Nations Unies pour les exclusions.

Ces nouveaux FNB sont conçus pour répondre aux besoins des investisseurs particuliers et institutionnels qui s'intéressent à la lutte aux changements climatiques.

Je suis persuadé que vous nous avez entendus répéter que « l'investissement responsable fait partie de l'ADN de Desjardins ». La durabilité demeure une grande priorité pour DGIA et elle imprègne de plus en plus notre stratégie au fil des ans. Chez Desjardins Gestion internationale d'actifs, nous croyons que l'IR est devenu un élément crucial de notre responsabilité fiduciaire en vue d'aider nos clients à atteindre leurs objectifs.

Nous croyons depuis longtemps que tous les investisseurs profiteront de notre volonté d'agir pour une prospérité durable.

En continuant d'agir selon nos convictions, nous croyons que nous pouvons aider de manière significative à façonner la société de demain.



Nicolas Richard

Président et chef de l'exploitation

Faits saillants 2020

Réduction
de l'empreinte
carbone des
sociétés en
portefeuille de
Desjardins de

32 %

1,2 G\$

d'investissement en
infrastructure liée aux
énergies renouvelables

Conception d'une
grille d'analyse
des critères ESG
**exclusive
à DGIA**

1 produit lancé lié à la lutte contre
les changements climatiques

10 %

des
professionnels
ont réalisés
l'examen
de niveau 1
de SASB

1,2 G\$

en obligations
durables

Dialogues sur
l'ESG avec

154
entreprises

75 %

des actifs
immobiliers ont
une certification
durable

Réduction
de l'empreinte
carbone des
solutions
d'investissement
responsable
d'au moins

30 %

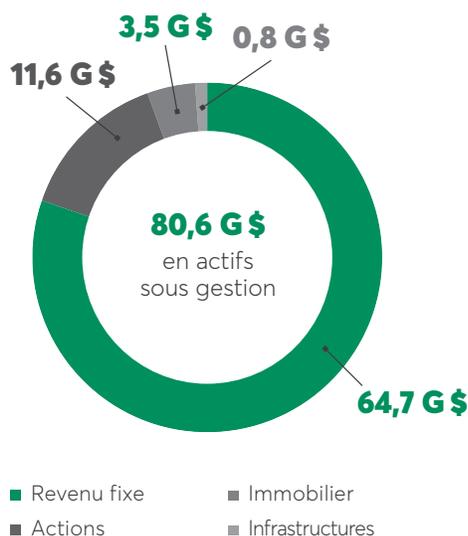
A+

pour le volet
stratégie et
gouvernance
des PRI

Qui est DGIA ?

Desjardins Gestion internationale d'actifs

Fondée en 1998, Desjardins Gestion internationale d'actifs (DGIA) est l'un des principaux gestionnaires d'actifs au Canada, avec une expertise interne en actions, en titres à revenu fixe et en actifs réels (infrastructures et immobilier) dans une variété de véhicules de placement. DGIA gère plus de 80 G\$ CA en actifs institutionnels au nom de compagnies d'assurance, de caisses de retraite, de fonds de dotation, d'organismes sans but lucratif et de sociétés à travers le Canada. Avec des bureaux à Montréal, Québec et Toronto, notre équipe de plus de 50 professionnels de l'investissement utilise une approche collaborative et combine innovation, accessibilité et discipline pour concevoir des solutions adaptées aux besoins uniques de nos clients. Nous intégrons nos valeurs coopératives dans notre processus d'investissement afin de nous assurer que nous aidons nos partenaires et nos clients à croître leurs actifs de manière durable et responsable.



Notre engagement

DGIA combine la stabilité et l'expertise de ses équipes à un accompagnement en continu de ses partenaires et clients, ce qui fait d'elle un partenaire privilégié pour contribuer à la croissance durable et responsable des actifs de ceux-ci.

Piliers d'investissement



ÉTHIQUE ET INTÉGRITÉ

DGIA vise à contribuer à l'avancement de la société, conformément aux valeurs coopératives de Desjardins. L'intégrité et l'engagement sont à la base de l'ensemble de nos pratiques d'affaires et de gestion.



INVESTISSEMENT RESPONSABLE

Nous sommes convaincus que la prise en compte des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans la gestion des placements peut donner des rendements aussi élevés que ceux des investissements sans critères ESG. Il s'agit de faire fructifier les avoirs de nos clients en respectant un équilibre risque-rendement optimal et en contribuant à la prospérité durable de la collectivité ainsi que des générations futures.



COLLABORATION

L'équipe préconise une approche basée sur la collaboration, tant entre ses spécialistes qu'avec ses partenaires et ses clients. Agile dans un univers en changement, DGIA conçoit des solutions d'investissement sur mesure pour ces derniers en tenant compte de leurs besoins évolutifs.

À propos du rapport

Avec la publication du présent rapport d'activité, nous désirons faire connaître nos actions et nos réalisations en 2020 dans une perspective d'investissement responsable. Il vise également à présenter un survol de nos efforts et progrès dans le cadre de l'intégration des enjeux ESG dans nos pratiques d'investissement.



L'engagement actionnarial

L'engagement de DGIA auprès des émetteurs

À DGIA, le leadership en matière d'investissement responsable ne se limite pas à une intégration de risques ESG au moment de la sélection des titres. Forte de son pouvoir d'influence, DGIA mise sur la mobilisation des actionnaires¹, un mécanisme efficace pour réduire les risques, optimiser les rendements et engendrer un impact positif sur la société et l'environnement. L'exercice du droit de vote par procuration, les dialogues d'actionnaires et les interventions auprès de décideurs publics sont des leviers fondamentaux qui lui permettent d'encourager les sociétés détenues en portefeuille à parfaire leurs pratiques en matière de développement durable.

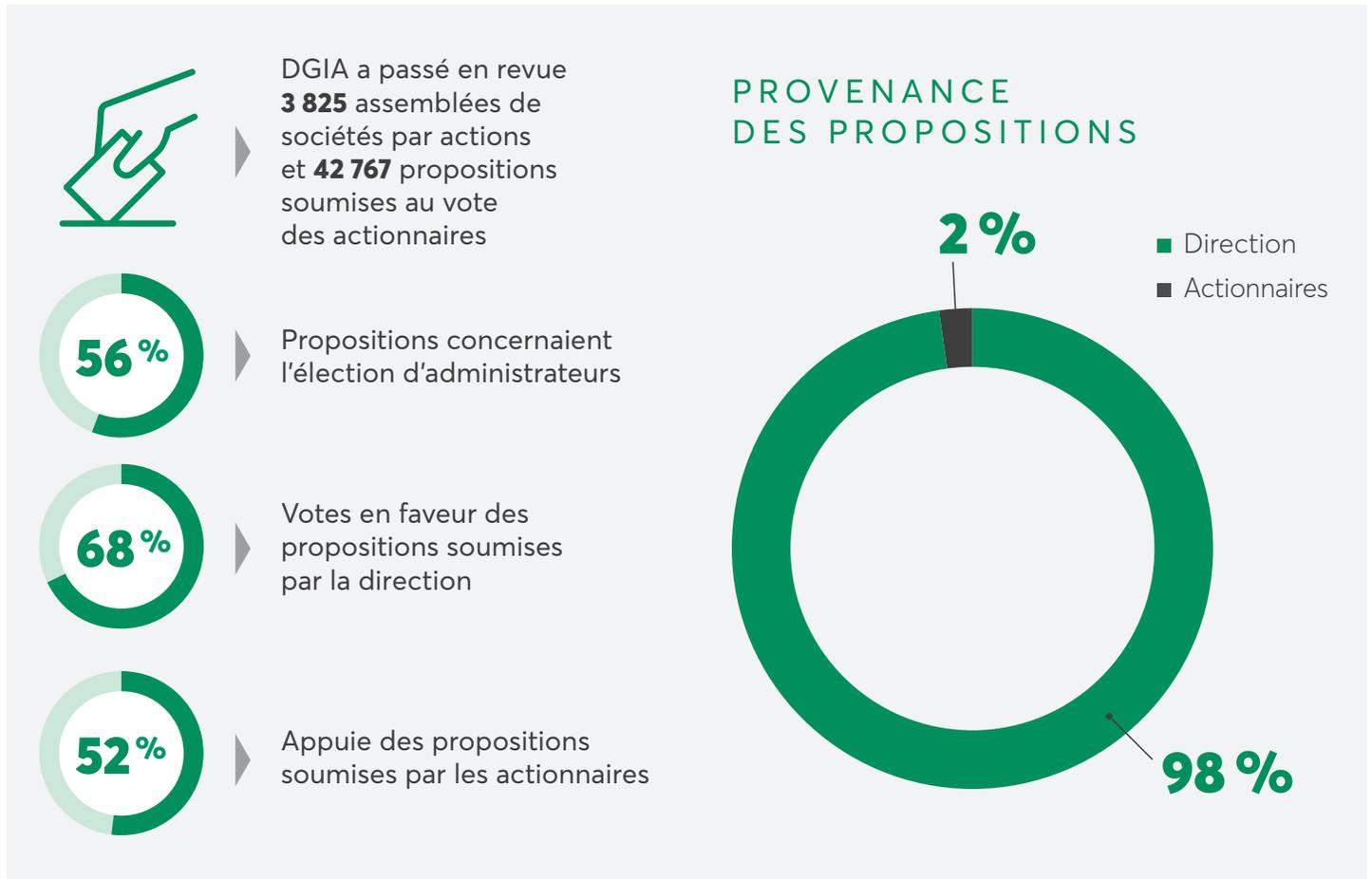
Exercice du droit de vote

L'exercice du droit de vote permet à DGIA de voter à l'égard de l'ensemble des questions soumises annuellement lors des assemblées d'actionnaires. DGIA y accorde une attention particulière, car elle reconnaît qu'il est de son devoir de se prononcer adéquatement et d'une manière cohérente sur l'ensemble des propositions soumises aux assemblées d'actionnaires des sociétés détenues en portefeuille, conformément aux valeurs de Desjardins et à celles de ses partenaires et clients.

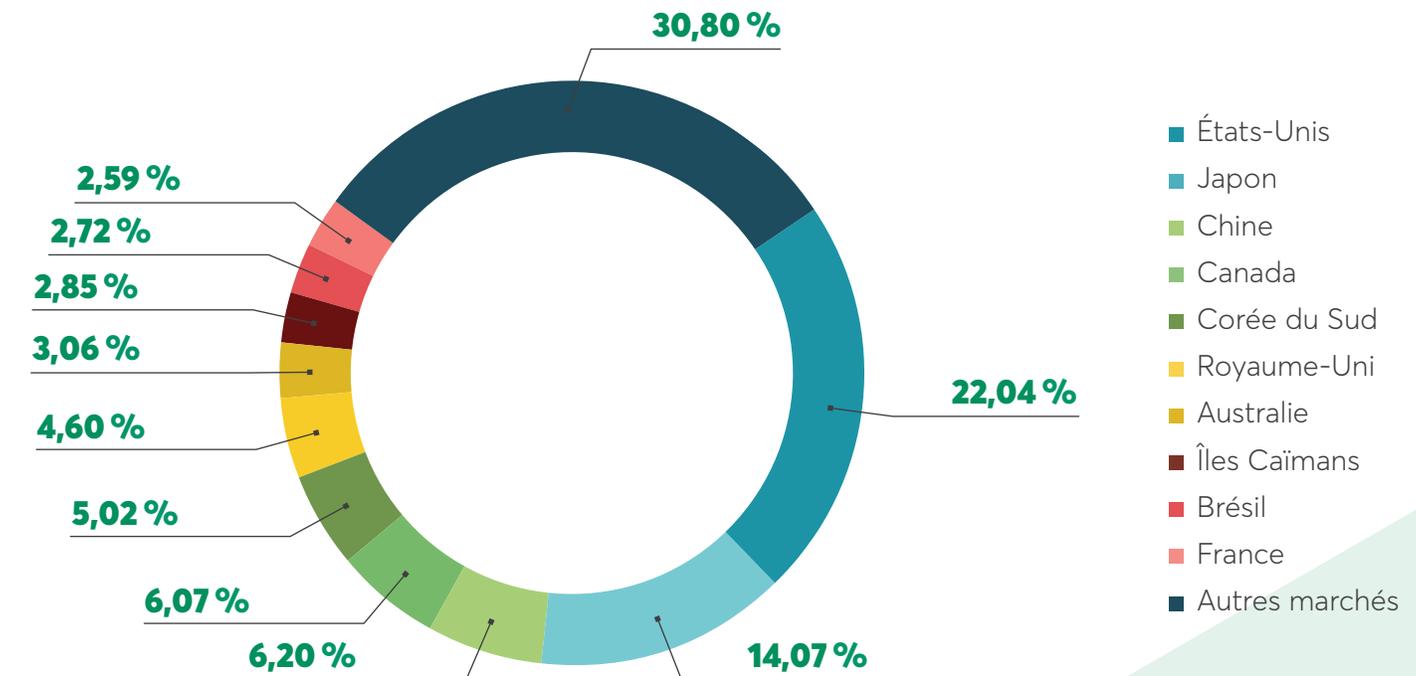
DGIA dispose d'une **Politique régissant l'exercice des droits de vote par procuration**, qui s'applique à l'ensemble de ses fonds et portefeuilles de placement. Conformément aux obligations réglementaires en vigueur, DGIA divulgue annuellement l'ensemble des votes exercés pour les Fonds DGIA et les FNB Desjardins.

1 UN PRI, *A Practical Guide to Active Ownership in Listed Equity*. 2018.

Voici quelques données et statistiques clés des droits de vote exercés par DGIA entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2020 :



RÉPARTITION DES ASSEMBLÉES D'ACTIONNAIRES PAR MARCHÉ À TRAVERS LE MONDE



Faits saillants 2020

Au Canada, en 2020, le nombre de propositions d'actionnaires soumises au vote a diminué pour s'établir à 35, comparativement à 56 en 2019². Nous observons la même tendance aux États-Unis et ailleurs dans le monde, ce qui laisse davantage de place pour les dialogues et les discussions entre actionnaires et entreprises³. Dans ce contexte encourageant, les sujets ci-dessous ont été les principaux thèmes ESG abordés lors de l'exercice de nos droits de vote en 2020.

Les conseils d'administration : À l'échelle mondiale, nous nous sommes abstenus de voter ou nous sommes opposés à **37 %** des candidats proposés à un poste d'administrateur. En général, le manque d'indépendance d'un candidat a motivé notre décision de s'opposer à une mise en candidature. De plus, nous nous sommes appuyés sur l'engagement de Desjardins envers le Club des 30 % pour voter à l'encontre du président du comité des mises en candidature ou du conseil d'administration de **196** sociétés, en raison d'un déséquilibre des genres. En effet, lorsque le conseil compte moins de deux administratrices, la Politique régissant l'exercice des droits de vote par procuration de DGIA recommande un vote défavorable. Cela dit, la proportion de femmes siégeant à un conseil d'administration a continué d'augmenter en 2020 ; le pourcentage des entreprises de l'indice composé S&P/TSX ayant un conseil constitué d'au moins 30 % de femmes a ainsi atteint 49 %, comparativement à 38 % un an plus tôt. Pour la prochaine année, nous entendons modifier notre politique afin d'étendre la représentativité au sein des conseils à d'autres formes de diversité.

La rémunération des dirigeants :

En 2020, 17 entreprises canadiennes, dont 11 entreprises de l'indice composé S&P/TSX, ont adopté pour la première fois le vote consultatif sur la rémunération des dirigeants (Say on pay). Nous avons voté contre les propositions consultatives soumises dans **47 %** des cas. Nous nous opposons aux éléments de la rémunération lorsque nous jugeons qu'ils ne sont pas dans l'intérêt supérieur des actionnaires ou de l'entreprise. Parmi les raisons d'opposition les plus courantes, on trouve les indemnités de départ jugées excessives, la présence d'options d'achat d'actions intégrées dans les dispositifs de rémunération incitative et un taux de dilution globale des actions destinées à la rémunération des dirigeants supérieur à 10 %. Au Canada, au cours de la saison des votes de 2020, le taux d'appui au vote consultatif sur la rémunération a augmenté pour atteindre 93 % en moyenne, par rapport à 91 % en 2019.

Les enjeux environnementaux et sociaux :

En 2020, nous avons voté en faveur de **53 %** des propositions d'actionnaires qui portaient sur des enjeux environnementaux ou sociaux. Dans le cas des enjeux environnementaux, il s'agissait en majorité de propositions concernant les changements climatiques. Quant aux enjeux sociaux, il était surtout question de diversité et de droits de la personne. Nous avons également appuyé des propositions sur la divulgation des contributions politiques et des activités de lobbying. Malgré une baisse du nombre de propositions d'actionnaires, celles concernant les enjeux environnementaux et sociaux ont gagné en popularité. Au Canada et aux États-Unis, la majorité des propositions d'actionnaires soumises à l'attention des entreprises portent sur ces enjeux⁴.

2 ISS Governance Exchange, *2020 Proxy Season Review: Canada (Report)*; 24 août 2020.

3 ISS Governance Exchange, *U.S. Environmental & Social Shareholder Proposals, 2020 Proxy Season Review*; 20 octobre 2020.

4 ISS Governance Exchange, *2020 Proxy Season Review: Canada (Report)*; 24 août 2020.

Le dialogue d'actionnaires

Le dialogue d'actionnaires fait partie intégrante de la stratégie d'IR de DGIA. Ces échanges lui permettent d'atteindre deux objectifs. D'une part, ils offrent à l'équipe IR la possibilité d'enrichir sa connaissance du modèle d'affaires et des stratégies de chacune de ces sociétés. D'autre part, ces rencontres lui permettent d'articuler des recommandations concernant l'amélioration de la gestion des risques et de repérer des occasions propres à chaque organisation.

DGIA a élaboré une approche innovante où l'équipe IR et les gestionnaires de portefeuille rencontrent conjointement l'équipe de direction des entreprises canadiennes. Bien que DGIA privilégie également le dialogue avec les équipes de développement durable pour approfondir les discussions sur des pratiques ESG bien spécifiques, l'accès à la direction permet d'interpeller directement les décideurs sur les enjeux susceptibles d'avoir une incidence sur la valorisation de leur entreprise.

L'approche concorde avec les **Orientations de DGIA en matière d'investissement responsable** et repose également sur l'intégration ESG en fonction des facteurs de risque propres à chaque secteur, en s'inspirant notamment du cadre du SASB et de la liste des enjeux prioritaires de DGIA. L'équipe IR de DGIA revoit chaque année ses priorités en matière d'engagement actionnarial et ses objectifs dans le cadre de la révision du programme de dialogue. Les éléments pris en considération pour identifier les titres qui seront inclus dans le programme de dialogue comprennent :

- La localisation géographique des titres ;
- La matérialité des enjeux ESG ;
- La pondération de ces titres au sein des portefeuilles gérés par DGIA ;
- L'état de la relation avec les dirigeants de l'entreprise ;
- La manière dont DGIA a exercé certains votes clés ;
- La performance et le dynamisme des facteurs ESG de la société ;
- La continuité d'un dialogue déjà amorcé.

Le fruit des dialogues alimente l'analyse ESG d'une entreprise et les décisions de placement. Ainsi, une société sans divulgation ESG pourrait être considérée comme un investissement potentiel si elle a mis en place une stratégie d'intégration de normes ESG, ou pourrait être retirée d'un portefeuille d'investissement responsable à la suite de dialogues non concluants.

Faits saillants de 2020

172
interactions

154
sociétés
rencontrées

LES ENJEUX LES PLUS ABORDÉS :

34 %
sur les
changements
climatiques et
la transition
énergétique

27 %
sur la diversité
et l'inclusion

11 %
sur la
cybersécurité

9 %
sur la
rémunération



Les enjeux ESG prioritaires

Au moment d'évaluer une entreprise sous l'angle de l'investissement responsable et des critères ESG, les spécialistes de DGIA tiennent compte de divers enjeux susceptibles de constituer un risque des points de vue réputationnels, opérationnels ou financiers. Ils ont retenu cinq enjeux prioritaires en vertu desquels ils concentrent leur analyse et, le cas échéant, leurs interventions auprès des entreprises concernées.

- Changements climatiques ;
- Diversité et inclusion ;
- Rémunération des hauts dirigeants ;
- Droit à la vie privée et cybersécurité ;
- Chaîne d'approvisionnement responsable ;
- Droits de la personne et mobilisation des parties prenantes.

Pour chacun de ces enjeux, vous retrouverez ci-dessous :

- Une brève description de ce que l'enjeu représente pour une entreprise et pour la sélection de titres conformes aux critères ESG ;
- Un aperçu de la démarche de notre équipe de spécialistes en investissement responsable au moment d'évaluer une entreprise ;
- Une description des interventions en lien avec l'enjeu concerné dans le cadre de notre engagement actionnarial ;
- La présentation d'une entreprise en portefeuille qui se distingue de façon exemplaire quant à la gestion de l'enjeu concerné.

Les changements climatiques

Selon la 16^e édition du rapport sur les risques mondiaux (*Global Risk Report*) du Forum économique mondial, les changements climatiques demeurent le risque le plus important⁵. Ils représentent à la fois des opportunités et des risques du point de vue de la gestion de portefeuille. Le *Task Force on Climate-related Financial Disclosures* (TCFD) classe les risques liés au climat en deux grandes catégories : ceux associés à la transition vers une économie à faible émission de carbone et ceux résultant des effets physiques des changements climatiques⁶.

La transition vers une économie sobre en carbone constitue donc un défi de taille. Alors que de plus en plus de pays adoptent des politiques visant à limiter les émissions de GES, les entreprises subissent une pression accrue pour qu'elles agissent et adoptent des mesures nécessaires pour faire connaître les actions entreprises en lien avec la lutte aux changements climatiques⁷. En mai 2021, la firme Millani a évalué la quantité et la qualité de la divulgation selon les standards du TCFD par les émetteurs inscrits à l'indice composé S&P/TSX. Elle a constaté que 23 % d'entre eux suivent les recommandations du TCFD⁸. De plus, si les deux tiers des entreprises de l'indice divulguent leurs émissions de GES, seulement 27 % d'entre elles ont des objectifs de réduction, ce qui représente des pourcentages bien en dessous de ceux obtenus dans le cas d'autres indices des marchés développés⁹.

5 The Global Risks Report 2021 | World Economic Forum (weforum.org).

6 Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (2017). *Implementing the Recommendations of the Task Force on Climate-related Financial Disclosures*.

7 Sommet sur le climat : « nous ne pouvons nous résigner à ce futur », dit Biden | Radio-Canada.ca.

8 Rapports et Publications | Millani | Intégration ESG.

9 Sean Cleary & Andrew Hakes, *Assessing Current Canadian Corporate Performance on GHG Emissions, Disclosures and Target Setting*, Institute for Sustainable Finance April 2021. ISF-TSXEmittersReport.pdf (queensu.ca).

Notre approche

Nous évaluons la stratégie des entreprises à l'égard de la lutte aux changements climatiques sous plusieurs angles :

- La divulgation transparente et détaillée des émissions de GES pour chacune des portées 1, 2 et 3¹⁰ ;
- L'adhésion à une structure de divulgation reconnue, comme celles proposées par le *Carbon Disclosure Project* (CDP), le *Task Force on Climate-related Financial Disclosures* (TCFD) et le *Sustainability Accounting Standards Board* (SASB) ;
- L'ambition d'atteindre l'objectif de zéro émission nette d'ici 2050, avec des cibles de réduction à court et moyen terme ;
- La solidité de la structure de gouvernance pour superviser l'intégration et le déploiement de la stratégie de lutte aux changements climatiques ;
- Des résultats mesurables, liés à la rémunération des dirigeants ;
- Le plan de transition vers une économie sobre en carbone et le développement de nouvelles technologies vertes.

À titre de gestionnaire d'actifs, DGIA communique également de l'information sur les occasions et les risques associés aux changements climatiques, conformément aux directives du TCFD. Cette information fait partie intégrante du [Rapport de responsabilité sociale et coopérative 2020](#) du Mouvement Desjardins, à la section Information financière relative aux changements climatiques (Rapport GIFCC), à partir de la page 40.

Notre engagement actionnarial

En 2020, DGIA a voté en faveur de 33 propositions d'actionnaires portant sur la gestion des émissions de GES ou la divulgation des risques climatiques. Par exemple, nous avons voté en faveur de la proposition demandant à la société américaine Chevron Corp. de publier un rapport détaillé sur ses activités de lobbying liées aux changements climatiques, afin qu'il soit aligné avec les objectifs de l'accord de Paris¹¹.

10 Les émissions de portée 1 sont directement sous le contrôle de l'entreprise, la portée 2 regroupe les émissions indirectes associées à la production d'énergie consommée par l'entreprise alors que la portée 3 représente les émissions engendrées en amont et en aval de ses activités.

11 Chevron investors back proposal for more emissions cuts | Reuters.

Étude de cas

Dialogue avec une entreprise spécialisée en ingénierie de la construction

Depuis 2018, nous sommes, entre autres, partie prenante à des discussions avec la direction d'une entreprise de services professionnels afin qu'elle intègre les principes de développement durable en amont de tous ses projets et qu'elle se fixe des objectifs ambitieux pour réduire son empreinte carbone. Compte tenu de la participation importante de l'entreprise à des projets d'infrastructures de grande envergure, dans les secteurs public et privé, la prise en compte de ces principes dès la conception d'un projet est essentielle pour assurer la transition vers une économie sobre en carbone. DGIA a encouragé l'entreprise à mettre de l'avant la résilience face aux changements climatiques dans tous ces projets. L'entreprise a depuis annoncé de nouveaux objectifs ambitieux en matière de lutte contre les changements climatiques, et elle occupe une position de leader pour ce qui est de l'intégration des principes de développement durable.



La diversité et l'inclusion

Plusieurs études démontrent un lien positif entre la performance financière d'une entreprise et la représentation des femmes au sein des conseils d'administration et dans des postes de direction¹². Il n'en demeure pas moins qu'à ce jour, les postes de gestion de même que les sièges au sein de CA sont toujours majoritairement occupés par des hommes. Ainsi, au Canada, les femmes occupaient moins de 30 % des sièges au CA et des postes de gestion des entreprises de l'indice composé S&P/TSX en 2020¹³. Nous arrivons à des constats similaires en ce qui concerne les autres formes de diversité, qu'elles soient culturelles, ethniques ou autochtones. Tous ces groupes sont sous-représentés alors que leur contribution est porteuse d'une rentabilité accrue.

12 Recherches par McKinsey&CO, MSCI, BCG, Deloitte, CIBC et le gouvernement du Canada.

13 <https://www.catalyst.org/research/women-in-management/>
et
<https://www.osler.com/osler/media/Osler/reports/corporate-governance/Diversity-and-Leadership-in-Corporate-Canada-2020.pdf>

Notre approche

Lorsque nous examinons de quelle façon une entreprise aborde l'enjeu de la diversité et de l'inclusion, nous vérifions notamment les éléments suivants :

- L'existence de programmes pour encourager la diversité et une plus grande représentativité de différents groupes à tous les niveaux de gestion de l'entreprise ;
- Le pourcentage de femmes et de représentants des minorités ethniques et culturelles, y compris les autochtones, occupant des postes décisionnels et opérationnels dans tous les secteurs de l'entreprise ;
- L'existence de programmes de commandites ou de bourses susceptibles de contribuer à accroître le nombre de personnes issues de la diversité qui entreprennent des études dans des domaines généralement dominés par des hommes, comme la finance, l'ingénierie et le camionnage ;
- Les moyens mis en œuvre pour contrer les biais conscients et inconscients susceptibles de nuire au recrutement et à l'avancement des personnes issues de la diversité dans des postes décisionnels.



Notre engagement actionnarial

Comme Desjardins est membre du Club des 30 %, un regroupement d'entreprises qui vise à augmenter la représentation des femmes au sein des instances, cet engagement s'est reflété dans les décisions de DGIA de voter contre le président du comité des mises en candidature ou du conseil d'administration de 196 sociétés, en raison d'un déséquilibre des genres. Ces décisions sont conformes à la Politique régissant l'exercice des droits de vote par procuration de DGIA lorsque le CA compte moins de deux administratrices. En 2021, nous entendons modifier cette politique afin d'étendre la représentativité au sein du CA à d'autres formes de diversité.

En 2020, DGIA est intervenue à 42 occasions auprès d'entreprises au sujet de la diversité et, plus précisément, au sujet de la diversité des conseils d'administration et des équipes de direction. Dans le cadre de ces dialogues, il peut arriver que nous soyons appelés à fournir des arguments pour éliminer certaines barrières fréquentes. Par exemple, lorsque nous faisons valoir l'importance du recrutement basé sur le mérite, nous demandons de quelle façon le CA définit le mérite afin de vérifier s'il existe des biais inconscients et systémiques détournant les paramètres d'évaluation de l'identification de candidats qualifiés et si les membres du CA ont suivi des formations sur les biais inconscients. Si on nous dit que le bassin de personnes issues de la diversité avec expérience est restreint, nous les invitons à tenir compte de la matrice de compétences plutôt que d'un titre et nous les invitons à se joindre à des initiatives qui font la promotion de la participation des femmes dans leur secteur d'activité.

Étude de cas

Dialogue avec une entreprise minière.

Dès 2017, DGIA a amorcé un dialogue avec une entreprise minière, afin de l'encourager à favoriser la diversité au sein de son conseil d'administration. Cette entreprise ne comprenait ni l'importance de la diversité ni la pertinence de cette demande. Nous avons dû faire valoir nos arguments pour contrer l'idée préconçue selon laquelle le bassin de personnes d'expérience issues de la diversité était limité. Aujourd'hui, DGIA constate avec satisfaction que la représentation féminine atteint presque 30 % et que l'entreprise a adopté une politique sur la diversité des genres, qui doit être appliquée à l'échelle de l'entreprise et élargie pour y inclure d'autres formes de diversité.



La rémunération des hauts dirigeants

La rémunération à des niveaux adéquats des hauts dirigeants d'une entreprise demeure un facteur important afin d'attirer, de motiver et de retenir les meilleurs candidats. Or, cette rémunération n'est pas toujours alignée à la performance financière et ne tient pas compte des intérêts autres que financiers des actionnaires et des diverses parties prenantes. Compte tenu des pressions de plus en plus importantes pour assurer une rémunération des dirigeants jugée adéquate, il s'agit d'en faire l'évaluation selon une série d'indicateurs et de critères, comme le ratio entre la rémunération du PDG et celle des hauts dirigeants, la corrélation entre la rémunération et la performance financière (à court et à long terme) de la société et la comparaison de la rémunération du PDG avec celle de ses pairs. Cette évaluation s'inscrit en zone négative lorsqu'il y a présence d'indemnités de départ jugées excessives, d'options d'achat d'actions dans les dispositifs de rémunération incitative et un taux de dilution global des actions destinées à la rémunération des dirigeants supérieur à un certain seuil.

À DGIA, nous sommes particulièrement sensibles aux pratiques courantes de rémunération jugées excessives, car elles encouragent la prise de risques excessifs par les dirigeants afin de maximiser les rendements à court terme¹⁴. Elles favorisent également une myopie à court terme avec des mesures comme les rachats d'actions, les mises à pied et la compression induite des coûts qui peuvent avoir une incidence négative à plus long terme. Autrement dit, les comportements et les décisions des dirigeants qui se répercutent sur la performance financière à court terme le sont au détriment de ceux moins facilement quantifiables ayant un impact à long terme.

Notre approche

Lorsqu'il est question de la rémunération des dirigeants d'une entreprise, nous nous assurons de vérifier dans quelle mesure les éléments suivants sont respectés :

- Un alignement entre la performance financière de l'entreprise et la rémunération des dirigeants ;
- La transparence du point de vue des critères d'évaluation utilisés, de leur seuil de déclenchement et des cibles établies ainsi que des objectifs individuels ;
- La justification des attributions de montants discrétionnaires, y compris les indemnités de départ ;
- Le recours à des critères de performance liés aux objectifs ESG de l'entreprise dans le cadre du programme de rémunération incitative des dirigeants.

Notre engagement actionnarial

En 2020, DGIA a voté contre la moitié des propositions consultatives de la direction sur la rémunération des dirigeants. De plus, elle a voté en faveur de 30 propositions d'actionnaires portant sur la rémunération de la haute direction. Ces propositions cherchaient le plus souvent à associer des critères de performance ESG à la rémunération incitative et à la divulgation d'un ratio d'équité, lequel permet d'apprécier l'écart entre la rémunération de chaque dirigeant et le salaire (moyen et médian) des salariés à temps plein de l'entreprise.

14 IGOPP, *Rémunération des dirigeants : Trancher le nœud gordien*. 2017.

Dialogue avec une banque

Depuis 2017, le conseil d'administration d'une banque canadienne a rehaussé ses activités d'engagement auprès des investisseurs en amorçant le dialogue avec les actionnaires et en organisant des rencontres avec les investisseurs. Nous avons ainsi été en mesure d'entamer un dialogue avec la direction de l'entreprise. Selon les commentaires reçus, la banque a lancé diverses initiatives pour améliorer la gouvernance, notamment la mise en place du vote majoritaire, l'adoption d'un vote consultatif sur la rémunération des dirigeants et la refonte du programme de rémunération incitative à court et à long terme à l'intention de la haute direction en 2019. De plus, elle s'est engagée à faire évoluer son approche à l'égard des enjeux ESG avec la mise en œuvre de meilleures pratiques. Elle cherche à aligner la rémunération des dirigeants à la stratégie de l'entreprise par l'entremise d'objectifs à court et à long terme et à tenir compte des intérêts des actionnaires.



Le droit à la vie privée et la cybersécurité

Le mouvement de plus en plus accéléré vers la numérisation se traduit par une pression accrue pour les entreprises afin qu'elles mettent constamment à niveau leur mode de fonctionnement et leurs processus afin de contrer les risques liés à la cybersécurité. Avec l'adoption précipitée du télétravail dans le contexte de la pandémie de COVID-19, le risque de fuites de données et, par conséquent, de dommages réputationnels et de sanctions réglementaires, est plus important que jamais, pouvant aller

jusqu'à compromettre la confidentialité de renseignements personnels. D'ailleurs, le Forum économique mondial identifie la défaillance des systèmes de cybersécurité comme l'un des risques économiques les plus importants pour les dix prochaines années à l'échelle mondiale¹⁵. En 2020, le *Federal Bureau of Investigation* (FBI) a indiqué que les pertes attribuables aux cyberattaques avaient doublé pour se chiffrer à 4,2 milliards de dollars US¹⁶.

Notre approche

Sachant que les cyberattaques peuvent compromettre de façon importante le rendement des entreprises en portefeuille, nous accordons une attention particulière aux enjeux liés à la cybersécurité et aux risques qu'ils représentent. Nous procédons à des évaluations selon quatre volets :



LA GOUVERNANCE

Volonté et capacité d'intégrer les enjeux de la cybersécurité à la stratégie d'entreprise et engagement à émettre une divulgation de qualité.

- Expertise reconnue au sein du conseil d'administration en matière de cybersécurité et mécanismes de formation continue en place
- Fréquence du thème de la cybersécurité inscrit à l'ordre du jour des réunions du conseil d'administration



LES PROCESSUS

Processus clairs et mécanismes en place pour en assurer le respect et leur mise à niveau selon l'évolution des cyberattaques.

- Mécanismes de divulgation des incidents de cybersécurité et des vols de données personnelles
- Procédures pour réduire au minimum la quantité de données personnelles colligées et restreindre leur accès par des employés, sous-traitants et tierces parties



LA CULTURE

Culture de cybersécurité qui assure l'efficacité des processus en place.

- Cyberrésilience et collaboration avec les autres joueurs du même secteur d'activité
- Sensibilisation des employés, clients, fournisseurs et autres parties prenantes aux risques liés à la cybersécurité



L'ASSURANCE

Robustesse des processus en place permettant la continuité des affaires de manière efficace.

- Audit des processus internes
- Critères d'évaluation de la performance des processus en place
- Souscription à une assurance cybersécurité

15 World Economic Forum, *The Global Risks Report 2021*, janvier 2021. WEF_The_Global_Risks_Report_2021.pdf (weforum.org)

16 Federal Bureau of Investigation, *Internet Crime Report 2020*.

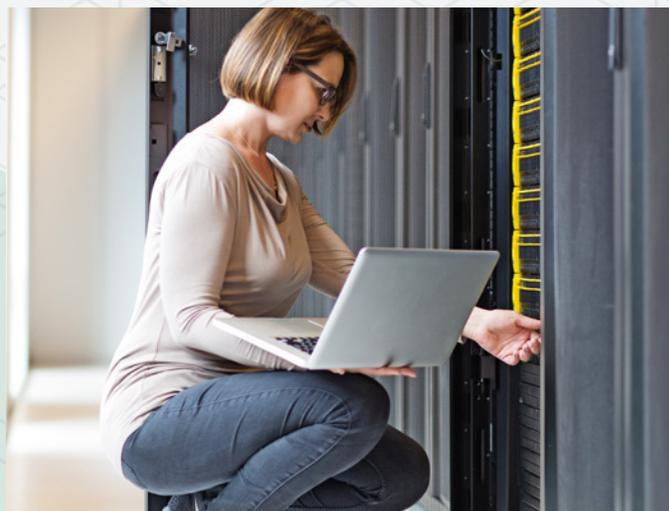
Notre engagement actionnarial

Bien que de plus en plus d'entreprises affichent leurs couleurs en matière de cyberrésilience, une majorité d'entre elles ne font part d'aucune statistique clé du point de vue de la validation des processus en place. En 2020, nous sommes intervenus à 17 reprises auprès d'équipes de direction et de conseils d'administration afin de discuter de l'enjeu de la cybersécurité. En plus de recommander une divulgation plus complète des mécanismes de gouvernance des cyberrisques, nous avons demandé à plusieurs de ces entreprises de publier les statistiques concernant le nombre d'incidents détectés et les pertes financières engendrées.

Étude de cas

Dialogue avec une entreprise technologique

Depuis 2019, DGIA participe à l'examen des investisseurs d'une société qui exerce ses activités dans le secteur des services-conseils en technologie de l'information. Dans le cadre de ces discussions, nous nous sommes entretenus avec la haute direction et l'équipe de responsabilité sociale d'entreprise. Nous avons abordé les questions de cybersécurité et de gestion des renseignements personnels, comme la transparence à l'égard de la cybergouvernance, des processus en place et de l'audit. En 2021, l'entreprise a publié un rapport de responsabilité sociale qui rendait compte de son engagement envers la cyberrésilience et la gestion des renseignements personnels. L'embauche d'un consultant lui a permis de mettre en évidence ses pratiques exemplaires comme l'implantation de la gestion des cyberrisques, du conseil d'administration jusqu'aux employés, la mise en place de programme de sensibilisation à l'intention des employés, des clients et des tiers ainsi que l'élaboration d'indicateurs d'efficacité des processus. Forte d'une solide culture de cybersécurité, l'entreprise est également en mesure d'accompagner ses clients pour bâtir des organisations cyberrésilientes.



La chaîne d'approvisionnement responsable

La performance d'une entreprise est dans une large mesure tributaire de sa capacité à maîtriser les risques liés aux activités de son réseau de partenaires externes. Tout au long de la chaîne d'approvisionnement, une entreprise doit faire preuve de vigilance afin de s'assurer d'un comportement éthique et responsable, sur le plan tant social qu'environnemental, de la part des tierces parties avec lesquelles elle transige. Tout manquement pourrait s'avérer néfaste des points de vue de sa réputation, de sa capacité à poursuivre ses activités et de ses résultats financiers. Pensons aux multinationales du chocolat qui font l'objet de poursuites aux États-Unis en raison d'allégations à l'effet qu'elles tirent profit du travail forcé de milliers d'enfants engagés dans la récolte de cacao en Afrique de l'Ouest¹⁷.

Notre approche

Le respect des droits de la personne et les conditions de travail de la main-d'œuvre, la protection des ressources naturelles et de la biodiversité de même que la contribution aux efforts de réduction de GES, y compris les émissions dites de portée 3¹⁸, font partie des paramètres qui retiennent notre attention lorsque nous évaluons une entreprise quant à son approche à l'égard de la chaîne d'approvisionnement.

Nous cherchons ainsi à connaître :

- Le degré de connaissance de la direction à l'égard des enjeux propres à la chaîne d'approvisionnement ;
- Les mécanismes en place pour atténuer les risques, les paramètres de mesure, les cibles à atteindre ainsi que le processus de divulgation.

Par exemple, au terme de notre démarche, il nous est possible de valider si une entreprise dispose d'un code de conduite à l'intention des fournisseurs, si un système d'audit des fournisseurs permet de valider que leur personnel est traité de manière juste et équitable, si les émissions de GES de portée 3 sont comptabilisées dans son bilan, ou encore, si des cibles de zéro-déforestation ont été établies.

Notre engagement actionnarial

En 2020, DGIA a appuyé des résolutions portant sur la chaîne d'approvisionnement responsable dans une proportion de 61%¹⁹. Entre autres, nous avons voté en faveur de la proposition d'actionnaires soumise à **Skechers U.S.A., Inc.**, une entreprise américaine spécialisée dans la confection de chaussures, quant à l'adoption d'une politique concernant les droits de la personne, incluant la main-d'œuvre de sa chaîne d'approvisionnement.

17 <https://www.lapresse.ca/international/2021-02-18/exploitation-des-enfants/les-geants-du-chocolat-poursuivis-aux-etats-unis.php>

18 Les émissions de portée 3 désignent les émissions indirectes produites par des tiers en amont et en aval des activités d'une entreprise, notamment au moment de la production des matières premières, du transport et de la disposition des produits en fin de vie.

19 En cohérence avec sa Politique régissant l'exercice des droits de vote par procuration et lignes directrices, DGIA n'a pas appuyé les propositions qui étaient trop contraignantes, qui ne tenaient pas compte des efforts de l'organisation ou qui n'étaient pas adéquates pour l'entreprise visée ni adaptées à celle-ci.

Dialogue avec une entreprise de vente au détail

Dans le cadre de dialogues avec des directions d'entreprises, nous avons discuté de l'enjeu de la chaîne d'approvisionnement avec 11 d'entre elles. Soulignons que, depuis 2016, DGIA collabore avec la direction d'une entreprise de vente au détail afin de l'influencer pour qu'elle fasse le choix d'une chaîne d'approvisionnement responsable et qu'elle adopte des pratiques exemplaires en matière de divulgation ESG et de relations avec les employés. Nous visons ainsi l'amélioration du processus d'audit de ses fournisseurs pour nous assurer du respect des normes relatives aux conditions de travail de la main-d'œuvre. Depuis notre premier engagement, l'entreprise a fait d'importants progrès. Elle a amorcé la révision de son code de conduite à l'intention des fournisseurs et mis en place un programme d'audit des fournisseurs géré par un tiers. Il y est question des normes de qualité et de sécurité, des normes d'emploi, des pratiques commerciales éthiques et environnementales, du contrôle et de la mise en œuvre du code par les fournisseurs ainsi que de l'obligation de divulgation du fournisseur. Aussi, son rapport ESG concorde désormais avec le cadre de référence SASB. L'entreprise peut ainsi se fixer des objectifs clairs et mesurer son évolution. À titre d'investisseur engagé, DGIA continue d'encourager l'entreprise à améliorer sa reddition de compte ainsi que le processus de vérification de sa chaîne d'approvisionnement.



Les droits de la personne et la mobilisation des parties prenantes

Les entreprises sont exposées à plusieurs enjeux liés aux droits de la personne, tels que les droits des travailleurs et des collectivités au sein desquelles elles exercent leurs activités. En novembre 2019, dans une perspective de respect des droits de la personne, le Forum économique mondial a déclaré dans le *Manifeste de Davos 2020* qu'une « entreprise a pour objectif d'impliquer tous ses partenaires dans la création d'une valeur commune et pérenne »²⁰. Un nombre croissant d'investisseurs prennent ainsi conscience de l'importance de l'intégration des parties prenantes au processus de prise de décision. Outre le risque de réputation, les entreprises qui ne tiennent pas compte des parties prenantes s'exposent à des risques opérationnels (délais de production ou annulation de projets), financiers (perte d'investissements ou amendes) ou encore juridiques (poursuites). Selon une recherche de la Harvard Kennedy School, la perte d'un permis social d'exploitation²¹ peut entraîner des pertes de 20 M\$US par semaine pour un projet minier d'envergure²². Un rapport de la firme EY a d'ailleurs inclus l'acceptabilité sociale dans le palmarès des dix principaux risques auxquels font face les entreprises du secteur minier²³.

Notre approche

À DGIA, nous sommes d'avis que pour maximiser la valeur d'une entreprise à long terme, la direction de cette dernière doit prendre en considération les intérêts de toutes les parties concernées. Ainsi, dans nos analyses ESG, nous validons les pratiques des entreprises relatives au respect des droits de la personne et à la mobilisation des parties prenantes. Dans cette optique, nous nous assurons que les entreprises mettent en place :

- Une gouvernance garantissant le respect des droits de la personne ;
- Des politiques, des lignes de conduite et des processus de diligence raisonnable afin de respecter les droits des employés des entreprises et de leur chaîne d'approvisionnement ;
- Un cadre de consultation des parties prenantes pour assurer l'acceptabilité sociale des projets.

Notre engagement actionnarial

La Politique régissant l'exercice des droits de vote par procuration de DGIA endosse la position des Nations Unies, selon laquelle les entreprises ont la responsabilité de voir à ce que leurs activités n'entravent pas les droits de la personne, comme le stipulent la Déclaration universelle des droits de la personne des Nations Unies, les conventions de l'Organisation internationale du Travail et la Constitution canadienne. En 2020, nous avons voté en faveur de 121 propositions d'actionnaires directement liées aux enjeux environnementaux et sociaux, ce qui représente un taux d'approbation de 53 % compte tenu de toutes les propositions soumises. Nous avons soutenu 13 propositions portant exclusivement sur les droits de la personne. Neuf d'entre elles concernaient des demandes pour une reddition de compte plus exhaustive sur les droits de la personne et les droits civils pour ce qui est des activités de l'entreprise et de sa chaîne d'approvisionnement. Les quatre autres visaient le renforcement des normes encadrant la gestion de la main-d'œuvre et les droits de la personne en général.

20 *Manifeste de Davos 2020: L'objectif universel d'une entreprise dans la Quatrième Révolution Industrielle* | Forum Économique Mondial (weforum.org)

21 Traduction du terme anglais social licence to operate (SLTO) de Jim Cooney, « Corporate Social Responsibility – The Social Licence to Operate a Mine », *International Resource Journal*, Novembre 2012.

22 *Cost of Company-Community Conflict in the Extractives*, Harvard Kennedy School, 2014.

23 Ernst & Young, *Les 10 principaux risques et possibilités en 2020*, 24 septembre 2019.

Dialogue avec une entreprise de vente au détail

Les droits de la personne font partie des thèmes abordés dans nos échanges avec un détaillant américain, de manière individuelle ou en collaboration avec d'autres investisseurs par l'entremise de l'*Interfaith Center on Corporate Responsibility* (ICCR). Ces échanges portaient notamment sur les pratiques de l'entreprise concernant le respect des droits de la personne et le processus de diligence raisonnable en place. Entre autres, compte tenu de la situation touchant la population ouïghoure qui prévaut dans la province du Xinjiang en Chine, nous demandons à l'entreprise de prendre les mesures appropriées afin qu'aucun de ses fournisseurs, directs ou indirects, ne soit lié à cette crise humanitaire. Le détaillant a mis à jour sa politique d'approvisionnement en coton. Il s'est, de plus, engagé à ne plus accepter de produits contenant du coton provenant de la province du Xinjiang, quel que soit son lieu de fabrication. Il s'agit d'un premier pas important. Nous poursuivons les discussions afin d'éviter tout lien entre les produits distribués par le détaillant et la situation du peuple ouïghour.



Une présence active dans l'écosystème de l'investissement responsable

Tout au long de 2020, DGIA a poursuivi ses actions afin de promouvoir les principes et les avantages d'un marché financier responsable. À cet égard, nous assurons une présence active auprès des instances responsables des politiques publiques, des entreprises, de nos partenaires et de la communauté de l'investissement responsable.

Nous avons ainsi été partie prenante de divers dossiers et projets, dont :

- La coalition regroupant plus de 28 investisseurs pour demander au **Groupe TMX** de faciliter la divulgation de l'information selon les critères ESG par les émetteurs et de s'aligner sur les cadres de divulgation du SASB et du TCFD ;
- L'engagement à promouvoir la diversité et l'inclusion auprès des entreprises en portefeuille et autres institutions, et ce, en partenariat avec le Mouvement Desjardins, l'un des signataires fondateurs de la **Déclaration des investisseurs canadiens sur la diversité et l'inclusion** ;
- Notre participation, en partenariat avec le Mouvement Desjardins, à la consultation du **Groupe de travail de l'Ontario** dont l'objectif consiste à moderniser les marchés financiers de la province, en y intégrant la divulgation selon les critères ESG, avec la diversité comme thème clé ;
- La signature de la **Déclaration des principes pour l'investissement responsable (PRI)** concernant les facteurs ESG dans les notations financières et dans les risques de crédit ;
- Le **groupe de travail piloté par l'UNEP-Fi** qui regroupe des institutions financières afin d'établir des méthodes communes pour l'application de certaines recommandations du *Task Force on Climate-related Financial Disclosures* (TCFD) ;

Nous avons également poursuivi nos efforts afin de sensibiliser différentes parties prenantes face à l'investissement responsable. Nos spécialistes ont fait valoir leurs connaissances en la matière à plusieurs reprises, en participant entre autres :

- Au comité d'orientation de la **Chaire Desjardins en finance responsable de l'Université de Sherbrooke**, pour une cinquième année consécutive, afin de soutenir la recherche et l'innovation, ce qui a permis la formation de plusieurs stagiaires en investissement responsable ;
- À des événements à l'intention d'étudiants, comme la compétition **Youth Impact Challenge**, concours qui permet à des jeunes de moins de 25 ans de proposer une solution répondant à un enjeu environnemental ou social ;
- À titre de panéliste et commanditaire principal à la table ronde intitulée *Le futur de la finance responsable* lors du **Montreal Youth Summit** ;
- À plusieurs événements en tant que conférenciers, dont le **Foundation Endowment Funds Not For Profit Investment Summit (FENI)**, un forum virtuel du **CAiP** à l'intention des gestionnaires de fonds de retraite et une table ronde de CFA Montréal intitulée *Stratégies d'investissement pour aborder les changements climatiques*.

Ces participations et ces interventions s'ajoutent aux collaborations avec d'autres organisations afin de faire la promotion des meilleures pratiques pour la gestion des enjeux ESG.

Intégration ESG

OBJECTIFS ESG 2020 - ACTIONS ET TITRES À REVENU FIXE

Type de mandat	Types de clients	Approche d'investissement	Objectifs
Actions canadiennes dividendes élevées - transition climatique	Assureur	Quantitative - systématique	<ul style="list-style-type: none"> Maximiser l'exposition aux dividendes Réduire le risque actif par rapport à l'indice de référence Réduire l'intensité carbone d'au moins 25 % par rapport à l'indice
Actions et obligations corporatives - transition climatique	Assureur	Multiple	<ul style="list-style-type: none"> Ajout d'une contrainte d'intensité carbone sans modifier le profil rendement-risque des portefeuilles
Actions canadiennes ESG sans énergie fossile	Gestionnaire de fonds pour particuliers	Active	<ul style="list-style-type: none"> Évaluation et suivi des pratiques ESG des émetteurs avant et pendant l'investissement
Obligations canadiennes ESG sans énergie fossile	Gestionnaire de fonds pour particuliers	Active	<ul style="list-style-type: none"> Sélection positive en favorisant les titres d'émetteurs qui gèrent activement leurs risques face aux enjeux ESG
FNB multifacteurs faible en CO2 (Canada, États-Unis, marchés développés, marchés émergents)	Institutionnel et particulier	Quantitative - Multifactorielle	<ul style="list-style-type: none"> Gestion des risques ESG Surperformance par rapport aux indices traditionnels
FNB obligations canadiennes sans faible en CO2	Institutionnel et particulier	Active	<ul style="list-style-type: none"> Réduire l'intensité carbone d'au moins 25 % par rapport à l'indice
FNB indice faible en CO2 (Canada, États-Unis, marchés développés, marchés émergents)	Institutionnel et particulier	Indicielle	<ul style="list-style-type: none"> Gestion des risques ESG Faible intensité carbone
FNB Mondial multifacteurs sans réserves de combustibles fossiles	Institutionnel et particulier	Quantitative - Multifactorielle	<ul style="list-style-type: none"> Gestion des risques ESG Surperformance par rapport aux indices traditionnels Offrir l'option sans énergie fossile aux investisseurs

PERFORMANCE ESG 2020 - ACTIONS ET TITRES À REVENU FIXE

Type de mandat	Exclusions					Engagement actionnarial Dialogues et votes	Intégration ESG		Thématique Cible de décarbonisation	Impact Projets verts ou sociaux priorités	Retombées
	Armes controversées	Tabac	Charbon	Énergie nucléaire	Énergie fossile		Risques et opportunités	Sélection positive selon la notation ESG			
Actions canadiennes dividendes élevées - transition climatique	•	•	•			•			•		Rendement du dividende : 3,8 % Erreur de réplcation : 3,25 % Empreinte carbone : -30,7 %*
Actions et obligations corporatives - transition climatique	•	•	•			•	•		•		Empreinte carbone : -38,9 %*
Actions canadiennes ESG sans énergie fossile	•	•	•	•	•	•	•		•		Taux d'engagement : dialogue avec 72 % des titres en portefeuille Empreinte carbone : -49,45 %* 38 % des titres en portefeuille sont des chefs de file ESG comparativement à 28 % pour l'indice ***
Obligations canadiennes ESG sans énergie fossile	•	•	•	•	•	•	•		•	•	Détention de 10,5 % du portefeuille en obligations vertes sociales ou durables Empreinte carbone : -36,8 %*
FNB multifacteurs faible en CO2 (Canada, États-Unis, marchés développés, marchés émergents)	•	•				•	•		•		Empreinte carbone : entre -52,7 % et -68,4 % selon le FNB **
FNB obligations canadiennes faible en CO2	•	•				•	•		•	•	Empreinte carbone : -39,1 %**

* Réduction en pourcentage de l'intensité carbone par rapport à son indice de référence (tCO₂eq/M \$). Les émissions de GES considérées sont les émissions de catégories 1 et 2. Source: Calcul interne à partir des données de Trucost

** Réduction en pourcentage de l'intensité carbone par rapport à son indice de référence (tCO₂eq/M \$). Les émissions de GES considérées sont les émissions de catégories 1 et 2. Source: Scientific Beta

*** Source: MSCI

PERFORMANCE ESG 2020 - ACTIONS ET TITRES À REVENU FIXE (SUITE)

Type de mandat	Exclusions					Engagement actionnarial Dialogues et votes	Intégration ESG		Thématique Cible de décarbonisation	Impact Projets verts ou sociaux priorités	Retombées
	Armes controversées	Tabac	Charbon	Énergie nucléaire	Énergie fossile		Risques et opportunités	Sélection positive selon la notation ESG			
FNB indice faible en CO2 (Canada, États-Unis, marchés développés, marchés émergents)	•	•				•	•	•	•		Empreinte carbone: entre -35,9% et -61,4% selon le FNB **
FNB Mondial multifacteurs sans réserves de combustibles fossiles	•	•	•		•	•	•	•	•		Empreinte carbone: -29,6% *

* Réduction en pourcentage de l'intensité carbone par rapport à son indice de référence (tCO₂eq/M\$). Les émissions de GES considérées sont les émissions de catégories 1 et 2. Source: Calcul interne à partir des données de Trucost

** Réduction en pourcentage de l'intensité carbone par rapport à son indice de référence (tCO₂eq/M\$). Les émissions de GES considérées sont les émissions de catégories 1 et 2. Source: Scientific Beta

Les obligations durables

En 2020, DGIA détenait 1,2 milliard en obligations vertes, sociales et durables, ce qui en fait un joueur d'envergure dans le marché canadien des obligations durables. La philosophie de gestion mise en œuvre dans le cadre de ces mandats préconise une analyse rigoureuse de chaque nouvelle émission et une pondération largement supérieure aux indices traditionnels en ce qui concerne les projets de financement durable les plus attrayants. Au moment d'analyser les obligations durables, nous prenons appui sur les principes applicables aux obligations vertes et sociales de l'ICMA (*Green Bonds Principles*) et du « Climate Bond initiative ».

Soulignons que les obligations dites « durables » ne se limitent pas aux obligations vertes. Certains émetteurs misent sur la nature de leurs activités pour émettre des obligations à caractère social, en lien avec la transition énergétique, ou en lien avec les objectifs de développement durable de l'ONU.

À DGIA, l'équipe Investissement responsable possède une expertise largement reconnue. Différents intervenants du marché canadien des capitaux (syndicats bancaires et émetteurs) la consultent sur une base régulière.



1,2 milliards

en obligations vertes,
sociales et durables



Les obligations vertes de la province de Québec²⁴

En 2020, la province de Québec a procédé à une cinquième émission dans le cadre de son programme d'obligations vertes. Quelque 42 % des fonds levés serviront à l'acquisition par la Société de transport de Montréal (STM) de 71 trains AZUR. Ces nouvelles voitures à la fine pointe du design et de la technologie permettront l'amélioration de l'expérience client, des gains de performance et de fiabilité des trains, une augmentation de l'accessibilité universelle du métro ainsi que des retombées économiques pour le Québec.

Les détails de l'émission²⁵

- Type de projet : efficacité énergétique et Transport public
- Évaluation du cadre de référence : Vert foncé par CICERO
- Taille : 500 M\$ CA
- Date d'émission : 13 février 2020
- Date d'échéance : 13 février 2027

Les retombées des sommes investies²⁶

- Environ **440** millions de déplacements en transport collectif sur le réseau de la STM en 2025
- Augmentation de **69,5 %** à **88,6 %** des déplacements à l'alimentation électrique sur le réseau en 2025
- Réduction de **6 %** des émissions de GES par passager-kilomètre de 2015 à 2025
- Mise en valeur de plus de **85 %** des **8 200** tonnes de matériaux des **333** voitures de métro MR-63 qui seront mises au rancart



24 Ministère des Finances, 8 octobre 2020.

25 Province de Québec, Obligations vertes 7 ans, 6 février 2020.

26 Ministère des Finances, 8 octobre 2020.

Les obligations vertes de Brookfield Renewable²⁷

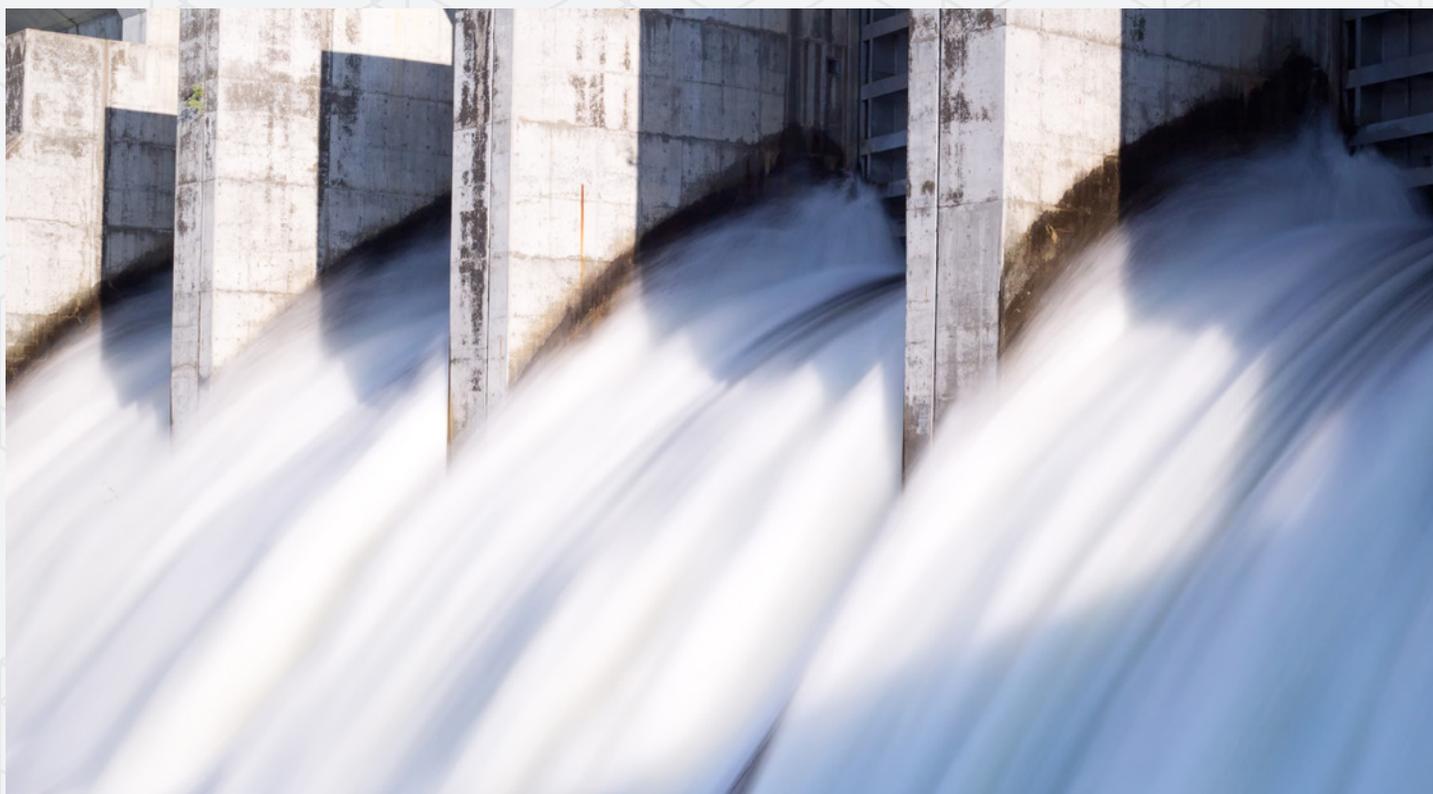
Quelque 75 % des fonds recueillis dans le cadre d'une émission d'obligations vertes par Brookfield Renewable ont été alloués à cinq projets de production d'énergie renouvelable. Il s'agit de projets hydroélectriques et éoliens situés aux États-Unis, au Canada et au Brésil en vue de nouvelles constructions, de la modernisation d'installations existantes ou de l'acquisition de sites déjà en exploitation.

Les détails de l'émission

- Taille : 425 M\$
- Date d'émission : 11 août 2020
- Date d'échéance : 13 août 2050
- Taux d'intérêt : 3,33 %
- Type de projet : énergie renouvelable
- Évaluation du cadre de référence : robuste, transparent et aligné avec les principes applicables aux obligations vertes (*Green Bond Principles*) selon Sustainalytics

Les retombées des sommes investies

- Puissance installée de **786 MW**
- Émissions de CO2 évitées de **968 000** tonnes (valeur annualisée)



Un immeuble qui se distingue : le 95 St. Clair Avenue West de Toronto²⁸

En 2020, l'immeuble phare de Desjardins à Toronto, sis au 95 St. Clair Avenue West, obtient la reconnaissance *Immeuble remarquable de l'année* (prix TOBY®) dans la catégorie des immeubles de 250 000 à 499 999 pi² – niveau international, accordée par l'Association des propriétaires et des administrateurs d'immeubles commerciaux (BOMA). Il s'agit de la plus récente d'une longue série de distinctions accordées à cet immeuble.

À propos de l'immeuble

- Situation au centre-ville de Toronto
- Superficie de 22 800 m² (245 000 pi²)
- Hauteur de 51 m (167 pi)

Les détails de la transaction

- Année d'acquisition : 1994
- Partenaires : Colliers International, Gestionnaire immobilier
- Catégorie de mandataires : Assureurs

Les caractéristiques ESG de l'immeuble

La mise en place de mesures d'efficacité énergétique, le recours aux meilleures pratiques environnementales ainsi que les nombreux programmes de santé et bien-être dans le but d'offrir une expérience de choix aux occupants sont parmi les éléments qui font du 95 St. Clair Avenue West un immeuble exceptionnel pour ce qui est des critères ESG.

- Taux de satisfaction des locataires : **89 %**
- Réduction de la consommation d'électricité du bâtiment : **29 %** sur une période de quatre ans
- Réduction de la consommation d'énergie du bâtiment : **13 %** sur une période de quatre ans
- Amélioration de la valeur R des toits et réduction des îlots de chaleur
- Présence d'un jardin potager communautaire sur place et utilisation du toit pour l'apiculture
- Expositions d'œuvres d'art en alternance



Un actif de premier ordre : le parc éolien de Rivière-du-Moulin

Le parc éolien de Rivière-du-Moulin est l'une des plus grandes installations de production d'énergie renouvelable au Canada. Ses 175 turbines ont une puissance installée de 350 MW. Les éoliennes sont dispersées sur un territoire de 155 km² dans les MRC de Charlevoix et du Fjord-du-Saguenay. En vertu d'un contrat d'achat d'électricité à prix fixe de 20 ans, l'énergie qu'il produit est vendue à Hydro-Québec. Le site est exploité et entretenu par la filiale nord-américaine d'EDF Renewables, un partenaire solide et expérimenté dont les installations canadiennes représentant une capacité installée d'énergie renouvelable de 2,6 GW. Les Premières Nations innues et huronnes-wendat sont des partenaires minoritaires dans le projet.

Les caractéristiques ESG du parc éolien

- Puissance installée de 350 MW en énergie renouvelable ;
- Partenaire solide pour l'achat de l'énergie produite selon une entente à long terme ;
- Volume de production en 2020 permettant d'alimenter près de 44 500 foyers²⁹ ;
- Collaboration de Desjardins et d'EDF avec les diverses parties prenantes de la collectivité ;
- Sommes remises à la collectivité chaque année sous forme de dons et de commandites ;
- Retombées économiques locales estimées à plus de 2 M\$.

Les détails de la transaction

- Date d'acquisition : 2015
- Partenaires : EDF Renewables, Manuvie, Industrielle Alliance, Premières nations innues et huronnes-wendat, MRC du Fjord-du-Saguenay et de Charlevoix
- Gouvernance : trois sièges sur sept occupés par des représentants de Desjardins au Comité des co-proprétaires



29 Moyenne entre une habitation individuelle non climatisée sans piscine et une habitation individuelle climatisée avec piscine (i.e., $(22 \text{ MWh} + 29 \text{ MWh})/2 = 25,5 \text{ MWh}$).

Nouveautés 2020

Grille d'évaluation selon les critères ESG

L'équipe Investissement responsable de DGIA a conçu un cadre opérationnel d'analyse des critères ESG, sur la base des enjeux prédominants de chaque industrie selon SASB et ceux jugés prioritaires par DGIA. Ce cadre intègre une analyse quantitative des questions ayant une portée substantielle, dont le nombre de tonnes de CO₂ émis, complétée par une analyse qualitative, par exemple la stratégie visant l'engagement des employés. Cet outil permet d'accorder à une entreprise un score entre 0 et 10 qui témoigne de ses pratiques à l'égard des enjeux ESG. Ce processus nous procure une perspective en profondeur de chaque industrie et de ses enjeux, de même qu'il permet d'alimenter les analyses en tenant compte des renseignements obtenus dans le cadre des dialogues avec les entreprises. Notre grille permet aussi d'intégrer les enjeux que nous jugeons prioritaires ainsi que ceux qui sont propres à la réalité canadienne. Par exemple, nous disposons ainsi d'une vision « canadienne » en incorporant entre autres la notion de la réconciliation avec les Premières nations. Par ailleurs, la grille est conçue pour assurer l'objectivité de nos évaluations à une tierce partie. Grâce à ce processus rigoureux et exhaustif, DGIA est en mesure de se démarquer du point de vue de l'intégration des critères ESG dans une perspective d'investissement responsable.

Intégration du processus d'évaluation des provinces canadiennes

En 2020, DGIA a intégré pour la première fois un volet ESG à son analyse annuelle des dix provinces canadiennes. Cette analyse permet de relever les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance susceptibles d'avoir une incidence sur la valeur de nos investissements en obligations souveraines. Les critères pris en compte viennent appuyer notre opinion sur le degré de maturité des gouvernements concernant leurs pratiques à l'égard de certains enjeux, dont les changements climatiques, la gestion de l'eau douce, les inégalités sociales, la démographie, l'engagement civique et la gravité de la criminalité.

Annexe – Dialogues réalisés en 2020

Nom de l'entreprise	Symbole boursier	Thèmes abordés
407 international		<ul style="list-style-type: none"> • Intégration et divulgation des risques ESG • Changements climatiques • Diversité et inclusion
AbbVie	ABBV	<ul style="list-style-type: none"> • Diversité • Rémunération • Structure du conseil d'administration • Changements climatiques • Gestion éthique
Aecon Group Inc.	ARE	<ul style="list-style-type: none"> • Transition écologique et résilience • Intégration et divulgation des risques ESG
Air Canada	AC	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration et divulgation des risques ESG • Relations avec les employés • Changements climatiques • Relations avec les investisseurs
Alamos Gold, Inc.	AGI	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration et divulgation des risques ESG • Controverse • Sécurité et Santé des employés
Alimentation Couche-Tard Inc.	ATD.B	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration et divulgation des risques ESG • Relations avec les employés • Sécurité et Santé des employés • Chaîne d'approvisionnement responsable
Allied Properties Real Estate Investment Trust	AP.UN	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration et divulgation des risques ESG • Relations avec les parties prenantes • Structure du conseil d'administration
AltaGas	ALA	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration et divulgation des risques ESG
Altus Group Limited	AIF	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration et divulgation des risques ESG

Nom de l'entreprise	Symbole boursier	Thèmes abordés
Aritzia, Inc.	ATZ	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration et divulgation des risques ESG • Changements climatiques • Chaîne d'approvisionnement responsable
ATCO Ltd.	ACO.X	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration et divulgation des risques ESG
ATS Automation Tooling Systems Inc.	ATA	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration et divulgation des risques ESG • Gestion des déchets • Sécurité et Santé des employés • Gestion du cycle de vie
B2Gold Corp.	BTO	<ul style="list-style-type: none"> • Transition écologique et résilience • Intégration et divulgation des risques ESG • Relations avec les parties prenantes
Ballard Power Systems Inc.	BLDP	<ul style="list-style-type: none"> • Transition écologique et résilience • Intégration et divulgation des risques ESG • Relations avec les employés • Gestion du cycle de vie
Bank of America	BAC	<ul style="list-style-type: none"> • Transition écologique et résilience
Bank of Montreal	BMO	<ul style="list-style-type: none"> • Transition écologique et résilience • Gestion du cycle de vie
BCE Inc.	BCE	<ul style="list-style-type: none"> • Relations avec les employés • Diversité et inclusion
Biogen	BIIB	<ul style="list-style-type: none"> • Diversité et inclusion • Gestion du personnel • Éthique d'entreprise
Boyd Group Services, Inc.	BYD	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration et divulgation des risques ESG • Relations avec les employés • Structure du conseil d'administration
Brookfield Renewable Partners LP	BEP.UN	<ul style="list-style-type: none"> • Transition écologique et résilience • Intégration et divulgation des risques ESG
Bruce Power		<ul style="list-style-type: none"> • Intégration et divulgation des risques ESG
BC Ferries		<ul style="list-style-type: none"> • Transition écologique et résilience • Relations avec les parties prenantes

Nom de l'entreprise	Symbole boursier	Thèmes abordés
Cameco Corporation	CCO	<ul style="list-style-type: none"> • Relations avec les employés • Relations avec les parties prenantes • Changements climatiques • Structure du conseil d'administration
Canadian Apartment Properties Real Estate Investment Trust	CAR.UN	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration et divulgation des risques ESG • Relations avec les employés • Relations avec les investisseurs • Structure du conseil d'administration • Diversité et inclusion
Canadian National Railway Company	CNR	<ul style="list-style-type: none"> • Changements climatiques • Sécurité et Santé des employés
Canadian Pacific Railway Limited	CP	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration et divulgation des risques ESG • Changements climatiques • Sécurité et Santé des employés
Canadian Tire Corp. Ltd.	CTC.A	<ul style="list-style-type: none"> • Relations avec les employés • Changements climatiques • Chaîne d'approvisionnement responsable
Canadian Western Bank	CWB	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration et divulgation des risques ESG
Canopy Growth	WEED	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration et divulgation des risques ESG
Cargojet Inc.	CJT	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration et divulgation des risques ESG • Relations avec les employés • Changements climatiques • Chaîne d'approvisionnement responsable • Diversité et inclusion • Cybersécurité et protection des données personnelles
CCL Industries Inc.	CCL.B	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration et divulgation des risques ESG • Gestion des déchets • Relations avec les employés • Chaîne d'approvisionnement responsable

Nom de l'entreprise	Symbole boursier	Thèmes abordés
Centerra Gold Inc.	CG	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration et divulgation des risques ESG • Controverse • Gestion de l'utilisation de l'eau • Éthique d'entreprise
CGI Inc.	GIB.A	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration et divulgation des risques ESG • Relations avec les employés • Structure du conseil d'administration • Diversité • Rémunération
Citizens	CFG	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration et divulgation des risques ESG • Transition écologique et résilience
Cogeco Inc.	CGO	<ul style="list-style-type: none"> • Relations avec les employés • Changements climatiques • Structure du conseil d'administration • Diversité et inclusion • Cybersécurité et protection des données personnelles
Cominar Real Estate Investment Trust	CUF.UN	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration et divulgation des risques ESG • Relations avec les employés • Relations avec les investisseurs • Diversité et inclusion
Constellation Software Inc.	CSU	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration et divulgation des risques ESG • Structure du conseil d'administration
Crombie Real Estate Investment Trust	CRR.UN	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration et divulgation des risques ESG • Relations avec les employés • Relations avec les investisseurs
CT Real Estate Investment Trust	CRT.UN	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration et divulgation des risques ESG
CVS Caremark	CVS	<ul style="list-style-type: none"> • Diversité et inclusion • Gestion du personnel • Relations avec les employés

Nom de l'entreprise	Symbole boursier	Thèmes abordés
Dollarama Inc.	DOL	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration et divulgation des risques ESG • Relations avec les employés • Chaîne d'approvisionnement responsable • Structure du conseil d'administration
Dollar General	DG	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration et divulgation des risques ESG • Droits de la personne • Relations avec les employés
Dollar Tree	DLTR	<ul style="list-style-type: none"> • Diversité et inclusion • Changements climatiques • Droits de la personne • Responsabilité des produits • Relations avec les employés
Dream Global Real Estate Investment Trust	DIR.UN	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration et divulgation des risques ESG • Relations avec parties prenantes et premières nations
Dream Impact Trust	MPCT.UN	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration et divulgation des risques ESG • Éthique d'entreprise
DTE	DTE	<ul style="list-style-type: none"> • Transition écologique et résilience
Dundee Precious Metals Inc.	DPM	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration et divulgation des risques ESG • Sécurité et Santé des employés • Gestion de l'utilisation de l'eau
Eldorado Gold Corporation	ELD	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration et divulgation des risques ESG • Transition écologique et résilience • Relations avec les parties prenantes • Controverse
Element Fleet Management Corp.	EFN	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration et divulgation des risques ESG • Transition écologique et résilience • Relations avec les parties prenantes
Empire Company Limited	EMP.A	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration et divulgation des risques ESG • Structure du conseil d'administration
EPCOR Utilities, Inc.	EPCOR	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration et divulgation des risques ESG

Nom de l'entreprise	Symbole boursier	Thèmes abordés
Equinox Gold Corp.	EQX	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration et divulgation des risques ESG • Relations avec les parties prenantes • Relations avec les investisseurs
Estée Lauder	EL	<ul style="list-style-type: none"> • Transition écologique et résilience • Structure du conseil d'administration • Gestion du cycle de vie • Droits de la personne
Finning International Inc.	FTT	<ul style="list-style-type: none"> • Relations avec les employés • Changements climatiques • Gestion du cycle de vie • Compensation
Fortis Inc.	FTS	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration et divulgation des risques ESG • Transition écologique et résilience
General Motors Financial of Canada Ltd.	GM	<ul style="list-style-type: none"> • Sécurité et Santé des employés • Chaîne d'approvisionnement responsable • Relation avec les investisseurs • Lobbying et contributions politiques
George Weston Limited	WN	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration et divulgation des risques ESG • Relations avec les employés • Éthique d'entreprise
GFL Environmental, Inc.	GFL	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration et divulgation des risques ESG • Gestion des déchets
Gibson Energy Inc.	GEI	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration et divulgation des risques ESG • Transition écologique et résilience
Gouvernement Alberta		<ul style="list-style-type: none"> • Transition écologique et résilience
Gouvernement Québec		<ul style="list-style-type: none"> • Changements climatiques
Gouvernement Ontario		<ul style="list-style-type: none"> • Changements climatiques
Granite Real Estate Investment Trust	GRT.UN	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration et divulgation des risques ESG • Relations avec les employés • Structure du conseil d'administration • Relations avec les investisseurs • Diversité et inclusion

Nom de l'entreprise	Symbole boursier	Thèmes abordés
Greater Toronto Airports Authority		<ul style="list-style-type: none"> • Intégration et divulgation des risques ESG • Sécurité et Santé des employés • Cybersécurité et protection des données personnelles
H&R Real Estate Investment Trust	HR.UN	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration et divulgation des risques ESG • Relations avec les employés • Structure du conseil d'administration • Diversité et inclusion
Heroux-Devtek, Inc.	HRX	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration et divulgation des risques ESG • Sécurité et Santé des employés • Diversité
HudBay Minerals Inc.	HBM	<ul style="list-style-type: none"> • Relations avec les parties prenantes • Controverse
iA Financial Corporation Inc.	IAG	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration et divulgation des risques ESG • Relations avec les employés • Diversité et inclusion
IAMGOLD Corporation	IMG	<ul style="list-style-type: none"> • Relations avec les parties prenantes • Sécurité et Santé des employés
Intact Financial Corporation	IFC	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration et divulgation des risques ESG • Changements climatiques • Relation avec les investisseurs
InterRent Real Estate Investment Trust	IIP.UN	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration et divulgation des risques ESG • Transition écologique et résilience • Relations avec les investisseurs • Diversité et inclusion • Rémunération
Johnson & Johnson	JNJ	<ul style="list-style-type: none"> • Éthique d'entreprise
Killam Apartment REIT	KMP.UN	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration et divulgation des risques ESG • Transition écologique et résilience • Diversité et inclusion
Kinaxis, Inc.	KXS	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration et divulgation des risques ESG • Changements climatiques

Nom de l'entreprise	Symbole boursier	Thèmes abordés
Kinross Gold Corporation	K	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration et divulgation des risques ESG • Relations avec les employés • Controverse • Gestion de l'utilisation de l'eau
Kirkland Lake Gold Ltd.	KL	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration et divulgation des risques ESG • Relations avec les employés • Relations avec les parties prenantes • Controverse • Structure du conseil d'administration
Laurentian Bank of Canada	LB	<ul style="list-style-type: none"> • Changements climatiques • Rémunération • Cybersécurité et protection des données personnelles
Lightspeed POS, Inc.	LSPD	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration et divulgation des risques ESG • Diversité et inclusion • Cybersécurité et protection des données personnelles • Rémunération
Loblaw Companies Limited	L	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration et divulgation des risques ESG • Relations avec les employés • Droits de la personne • Chaîne d'approvisionnement responsable • Diversité et inclusion • Éthique d'entreprise
Lowe's	LOW	<ul style="list-style-type: none"> • Transition écologique et résilience
Lundin Mining Corporation	LUN	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration et divulgation des risques ESG • Relations avec les parties prenantes • Structure du conseil d'administration
LVMH	MC	<ul style="list-style-type: none"> • Chaîne d'approvisionnement responsable
M&T	MTB	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration et divulgation des risques ESG • Structure du conseil d'administration

Nom de l'entreprise	Symbole boursier	Thèmes abordés
Manulife Financial Corp.	MFC	<ul style="list-style-type: none"> • Structure du conseil d'administration • Cybersécurité et protection des données personnelles
Maple Leaf Foods Inc.	MFI	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration et divulgation des risques ESG • Relations avec les employés • Changements climatiques • Structure du conseil d'administration
McDonald's	MCD	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration et divulgation des risques ESG • Diversité et inclusion
Metro Inc.	MRU	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion des déchets • Diversité • Cybersécurité et protection des données personnelles
Mines Agnico Eagle Ltée	AEM	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion des déchets • Relations avec les employés • Droits de la personne • Relations avec les parties prenantes
Minto Apartment Real Estate Investment Trust	MI.UN	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration et divulgation des risques ESG • Changements climatiques • Diversité et inclusion
Morneau Shepell Inc.	LWRK	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration et divulgation des risques ESG • Relations avec les employés • Relations avec les parties prenantes • Cybersécurité et protection des données personnelles
National Bank of Canada	NA	<ul style="list-style-type: none"> • Transition écologique et résilience • Diversité • Cybersécurité et protection des données personnelles
NavCan		<ul style="list-style-type: none"> • Intégration et divulgation des risques ESG • Diversité et inclusion • Cybersécurité et protection des données personnelles

Nom de l'entreprise	Symbole boursier	Thèmes abordés
Newmont Corporation	NGT	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration et divulgation des risques ESG • Droits de la personne • Structure du conseil d'administration • Gestion de l'utilisation de l'eau • Rémunération
NFI Group Inc.	NFI	<ul style="list-style-type: none"> • Transition écologique et résilience • Relations avec les employés • Gestion du cycle de vie
Northland Power Inc.	NPI	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration et divulgation des risques ESG • Transition écologique et résilience
NovaGold Resources Inc.	NG	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration et divulgation des risques ESG • Relations avec les parties prenantes • Gestion de l'utilisation de l'eau
Nutrien Ltd.	NTR	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration et divulgation des risques ESG • Transition écologique et résilience • Droits de la personne • Chaîne d'approvisionnement responsable
NuVista Energy Ltd.	NVA	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration et divulgation des risques ESG • Transition écologique et résilience • Diversité et inclusion
Open Text Corporation	OTEX	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration et divulgation des risques ESG • Structure du conseil d'administration • Diversité et inclusion • Rémunération
Osisko Gold Royalties Ltd.	OR	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration et divulgation des risques ESG • Relations avec les parties prenantes • Structure du conseil d'administration
Parkland Corporation	PKI	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration et divulgation des risques ESG • Transition écologique et résilience
Pembina Pipeline Corporation	PPL	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration et divulgation des risques ESG • Transition écologique et résilience

Nom de l'entreprise	Symbole boursier	Thèmes abordés
Pfizer	PFE	<ul style="list-style-type: none"> Pratiques anticoncurrentielles Gestion éthique
Premium Brands Holdings Corporation	PBH	<ul style="list-style-type: none"> Intégration et divulgation des risques ESG Diversité et inclusion
Public Service Enterprise Group	PEG	<ul style="list-style-type: none"> Intégration et divulgation des risques ESG Transition écologique et résilience COVID-19
Quadreal		<ul style="list-style-type: none"> Intégration et divulgation des risques ESG Changements climatiques
Quebecor, Inc.	QBR.B	<ul style="list-style-type: none"> Intégration et divulgation des risques ESG Cybersécurité et protection des données personnelles
Recipe Unlimited Corporation	RECP	<ul style="list-style-type: none"> Intégration et divulgation des risques ESG
Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario		<ul style="list-style-type: none"> Intégration et divulgation des risques ESG Changements climatiques Diversité
Restaurant Brands International, Inc.	QSR	<ul style="list-style-type: none"> Diversité et inclusion
RioCan Real Estate Investment Trust	REI.UN	<ul style="list-style-type: none"> Intégration et divulgation des risques ESG Transition écologique et résilience Relations avec les employés
Ritchie Bros. Auctioneers Incorporated	RBA	<ul style="list-style-type: none"> Intégration et divulgation des risques ESG Relations avec les employés Cybersécurité et protection des données personnelles
Rogers Communications Inc.	RCI.B	<ul style="list-style-type: none"> Relations avec les employés Relations avec les investisseurs
Royal Bank of Canada	RY	<ul style="list-style-type: none"> Cybersécurité et protection des données personnelles
Sandstorm Gold Ltd.	SSL	<ul style="list-style-type: none"> Intégration et divulgation des risques ESG

Nom de l'entreprise	Symbole boursier	Thèmes abordés
Santos	STO	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration et divulgation des risques ESG • Transition écologique et résilience
Saputo Inc.	SAP	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration et divulgation des risques ESG • Gestion des déchets • Changements climatiques • Chaîne d'approvisionnement responsable • Diversité et inclusion • Compensation
Shaw Communications Inc.	SJR.B	<ul style="list-style-type: none"> • Relations avec les employés • Changements climatiques • Diversité
Shopify, Inc.	SHOP	<ul style="list-style-type: none"> • Relations avec les employés • Diversité • Cybersécurité et protection des données personnelles • Rémunération
Sienna Senior Living Inc.	SIA	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration et divulgation des risques ESG • Relations avec les employés • Relations avec les parties prenantes • Relations avec les investisseurs
SmartCentres Real Estate Investment Trust	SRU-UN	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration et divulgation des risques ESG • Structure du conseil d'administration • Diversité et inclusion
SNC-Lavalin Group Inc.	SNC	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration et divulgation des risques ESG • Relations avec les employés • Controverse • Rémunération • Potentiel d'exclusion de secteurs
Stantec Inc.	STN	<ul style="list-style-type: none"> • Relations avec les employés

Nom de l'entreprise	Symbole boursier	Thèmes abordés
Summit Industrial Income REIT	SMU.UN	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration et divulgation des risques ESG • Diversité et inclusion • Rémunération
Sun Life Financial Inc.	SLF	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration et divulgation des risques ESG • Relations avec les employés • Relations avec les investisseurs • Structure du conseil d'administration • Cybersécurité et protection des données personnelles
TC Energy Corporation	TRP	<ul style="list-style-type: none"> • Relations avec les parties prenantes • Changements climatiques
TELUS Corporation	T	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration et divulgation des risques ESG • Relations avec les parties prenantes • Changements climatiques • Relations avec les investisseurs • Diversité et inclusion
Teranga Gold Corporation	TGZ	<ul style="list-style-type: none"> • Relations avec les parties prenantes • Sécurité et Santé des employés
Terranet		<ul style="list-style-type: none"> • Intégration et divulgation des risques ESG
TFI International Inc.	TFII	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration et divulgation des risques ESG • Relations avec les employés • Structure du conseil d'administration
The Bank of Nova Scotia	BNS	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration et divulgation des risques ESG • Droits de la personne • Relations avec les investisseurs • Diversité et inclusion • Cybersécurité et protection des données personnelles
The North West Company Inc.	NWC	<ul style="list-style-type: none"> • Structure du conseil d'administration
The Toronto-Dominion Bank	TD	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration et divulgation des risques ESG • Diversité et inclusion
TJX	TJX	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion du personnel • Rémunération

Nom de l'entreprise	Symbole boursier	Thèmes abordés
TMX Group Ltd.	X	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration et divulgation des risques ESG • Relations avec les employés • Compensation exécutive
Torex Gold Resources Inc.	TXG	<ul style="list-style-type: none"> • Relations avec les parties prenantes • Sécurité et Santé des employés
Toromont Industries Ltd.	TIH	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration et divulgation des risques ESG • Relations avec les employés • Changements climatiques
Toronto Hydro Corporation		<ul style="list-style-type: none"> • Intégration et divulgation des risques ESG
Tourmaline Oil Corp.	TOU	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration et divulgation des risques ESG • Transition écologique et résilience
Transcontinental Inc.	TCL.A	<ul style="list-style-type: none"> • Relations avec les employés • Gestion du cycle de vie
Truist	BB&T	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration et divulgation des risques ESG • Transition écologique et résilience • Gestion du personnel • Diversité et inclusion
Universal Health Services	UHS	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration et divulgation des risques ESG • Diversité et inclusion • Structure du conseil d'administration
Verizon	VZ	<ul style="list-style-type: none"> • Diversité et inclusion • Relations avec les investisseurs
Walgreens	WBA	<ul style="list-style-type: none"> • Changements climatiques
Walmart	WMT	<ul style="list-style-type: none"> • Responsabilité des produits • Intégration et divulgation des risques ESG
Waste Connections, Inc.	WCN	<ul style="list-style-type: none"> • Transition écologique et résilience • Gestion des déchets • Relations avec les employés
Well Health Technologies	WELL	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration et divulgation des risques ESG • Cybersécurité et protection des données personnelles

Nom de l'entreprise	Symbole boursier	Thèmes abordés
West Fraser Timber Co. Ltd.	WFG	<ul style="list-style-type: none"> • Relations avec les parties prenantes • Gestion du cycle de vie
Whitecap Resources Inc.	WCP	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration et divulgation des risques ESG • Changements climatiques • Diversité et inclusion
Woodside Petroleum	WPL	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration et divulgation des risques ESG • Transition écologique et résilience • Activité de lobbying
WSP Global Inc.	WSP	<ul style="list-style-type: none"> • Transition écologique et résilience • Relations avec les employés
Xebec Adsorption Inc.	XBC	<ul style="list-style-type: none"> • Transition écologique et résilience • Intégration et divulgation des risques ESG • Diversité
Yamana Gold Inc.	YRI	<ul style="list-style-type: none"> • Sécurité et Santé des employés • Structure du conseil d'administration

Le présent document a été préparé par Desjardins Gestion internationale d'actifs inc. (DGIA) à titre informatif seulement. Les informations incluses dans ce document sont présentées à des fins d'illustrations et de discussion seulement. Les renseignements ont été obtenus de sources que DGIA croit fiables, mais ils ne sont pas garantis et peuvent être incomplets. Les informations sont à jour à la date indiquée dans le présent document. DGIA n'assume aucune obligation de mettre ces renseignements à jour ou de communiquer tout fait nouveau concernant les sujets, les titres ou stratégies évoqués. Les informations présentées ne devraient pas être considérées comme des conseils d'investissement ou des recommandations d'achats ou de ventes de titres, ou des recommandations de stratégies de placement particulières. Rien dans le présent document ne constitue une déclaration selon laquelle toute stratégie ou recommandation de placement contenue aux présentes convient à la situation d'un investisseur. Dans tous les cas, les investisseurs doivent mener leurs propres vérifications et analyses de ces renseignements avant de prendre ou d'omettre de prendre toute mesure que ce soit en lien avec les titres, stratégies ou les marchés qui sont analysés dans le présent document.